VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

EDWARD RIES vs Mlle LAURA V. MESRITZ et al.

No 89,178—Cour Civile de District—Division A.

UNE OCCASION POUR PLACEURS.

Deux îlets de Valeur dans le Troisième District.

PAR STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd.—Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 15 septembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu et prononcé en Cour ouverte le 9me jour d'août 1910 et signé et contresigné le 9me jour d'août 1910 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain îlet de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bud Claiborne, Gravier, Bud Derbigny (autrefois Willow) et Avenue Tulane (autrefois Commune) et la rue Clara, les dits lots sont désignés comme lots A, B et C, sur un plan de H. O. Brown, voyer, daté Nouvelle-Orléans 12 août 1910 et après ledit plan, lesdits lots mesurent comme suit: Le lot A mesure 25 pieds 8 pouces de façade à la rue Bud Claiborne, 25 pieds 10 pouces en largeur dans le fond, 87 pieds 6 pouces de profondeur sur le côté vers l'avenue Tulane, 77 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du lot B.

Les améliorations comprennent la résidence simple à deux étages No 329 S. Claiborne, et comprennent galerie sur le devant et sur le côté à chaque étage, vestibule en haut et en bas, et 6 chambres, loué $45 par mois.

Le lot B mesurant 32 pieds, 10 pouces de façade à la rue Bud Claiborne, 32 pieds 1 pouce en largeur dans le fond, 77 pieds, 5 pouces de profondeur sur la ligne du lot A, 63 pieds, 5 pouces sur une ligne du lot C.

Les améliorations comprennent la résidence double à deux étages Nos 331-333 S. Claiborne et contenant de chaque côté 6 chambres, vestibule et galerie au premier étage, loué $20 par mois.

Le lot C mesure 21 pieds 10 pouces de façe à la rue Bud Claiborne, 22 pieds 1 pouce en arrière dans le fond, 63 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du lot B et 55 pieds, 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Gravier, ladite propriété est décrite par l'acte d'achat comme une portion de terre désignée comme lettre A et mesurant 90 pieds 3 pouces à la rue Claiborne sur 81 pieds 3 lignes sur la ligne du fond sur une profondeur de 55 pieds, 7 pouces et 2 lignes sur la ligne de côté de la rue Gravier, 87 pieds, 6 pouces et 4 lignes sur le côté vers la rue Commune.

Les améliorations comprennent la résidence simple à deux étages 335 rue S. Claiborne contenant 4 chambres, secondes galeries sur le devant et au premier étage, loué $20 par mois.

Conditions—Une tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1910 et de payer pour les frais des certificats nécessaires pour faire le titre et l'acte de vente.

Les actes de vente pardevant George W. Ryan, notaire aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.,
Encanteurs.

M. D. Dimitry, avocat.
21 août—21 28—sept 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Jane O'Neil Hussey—No 90,970—Cour Civile de District, Division B

Résidences Simples et Doubles à deux étages, Désirables, dans le Premier District.

329 rue S. Claiborne, entre Gravier et l'avenue Tulane. Résidence Simple à Deux Etages.

331-333 S. Claiborne, entre Gravier et l'avenue Tulane. Résidence Double à deux étages.

335 S. Claiborne, entre Gravier et l'avenue Tulane.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD.—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 22 septembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 18 août 1910, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bud Claiborne, Gravier, Bud Derbigny (autrefois Willow) et Avenue Tulane (autrefois Commune) et la rue Clara, les dits lots sont désignés comme lots A, B et C, sur un plan de H. O. Brown, voyer, daté Nouvelle-Orléans 12 août 1910 et après ledit plan, lesdits lots mesurent comme suit: Le lot A mesure 25 pieds 8 pouces de façade à la rue Bud Claiborne, 25 pieds 10 pouces en largeur dans le fond, 87 pieds 6 pouces de profondeur sur le côté vers l'avenue Tulane, 77 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du lot B.

Les améliorations comprennent la résidence simple à deux étages No 329 S. Claiborne, et comprennent galerie sur le devant et sur le côté à chaque étage, vestibule en haut et en bas, et 6 chambres, loué $45 par mois.

Le lot B mesurant 32 pieds, 10 pouces de façade à la rue Bud Claiborne, 32 pieds 1 pouce en largeur dans le fond, 77 pieds, 5 pouces de profondeur sur la ligne du lot A, 63 pieds, 5 pouces sur une ligne du lot C.

Les améliorations comprennent la résidence double à deux étages Nos 331-333 S. Claiborne et contenant de chaque côté 6 chambres, vestibule et galerie au premier étage, loué $20 par mois.

Le lot C mesure 21 pieds 10 pouces de façe à la rue Bud Claiborne, 22 pieds 1 pouce en arrière dans le fond, 63 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du lot B et 55 pieds, 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Gravier, ladite propriété est décrite par l'acte d'achat comme une portion de terre désignée comme lettre A et mesurant 90 pieds 3 pouces à la rue Claiborne sur 81 pieds 3 lignes sur la ligne du fond sur une profondeur de 55 pieds, 7 pouces et 2 lignes sur la ligne de côté de la rue Gravier, 87 pieds, 6 pouces et 4 lignes sur le côté vers la rue Commune.

Les améliorations comprennent la résidence simple à deux étages 335 rue S. Claiborne contenant 4 chambres, secondes galeries sur le devant et au premier étage, loué $20 par mois.

Conditions—Une tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1910 et de payer pour les frais des certificats nécessaires pour faire le titre et l'acte de vente.

Les actes de vente pardevant George W. Ryan, notaire aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.,
Encanteurs.

M. D. Dimitry avocat.
21 août—21 28—sept 4 11 18 22

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SUCCESSION

TERRAIN POUR BATIR DANS LE SIXIEME DISTRICT, AVENUE LOUISIANA.

Entre Remparts et Saratoga Ilet Toledano.

JEUDI, le 29 Sept., 1910, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

SUCCESSION DE Mme CATHERINE SCHAUB.

No 93,758 du Docket de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau No 806 rue Perdido—JEUDI, le 29 septembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville en vertu d'un ordre conformément à un ordre rendu et signé du 26 août 1910, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain îlet de terre, avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bud Claiborne, Gravier, Bud Derbigny (autrefois Willow) et Avenue Tulane (autrefois Commune) et la rue Clara, les dits lots sont désignés comme lots A, B et C, sur un plan de H. O. Brown, voyer, daté Nouvelle-Orléans 12 août 1910 et après ledit plan, lesdits lots mesurent comme suit: Le lot A mesure 25 pieds 8 pouces de façade à la rue Bud Claiborne, 25 pieds 10 pouces en largeur dans le fond, 87 pieds 6 pouces de profondeur sur le côté vers l'avenue Tulane, 77 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du lot B.

Les améliorations comprennent la résidence simple à deux étages No 329 S. Claiborne, et comprennent galerie sur le devant et sur le côté à chaque étage, vestibule en haut et en bas, et 6 chambres, loué $45 par mois.

Le lot B mesurant 32 pieds, 10 pouces de façade à la rue Bud Claiborne, 32 pieds 1 pouce en largeur dans le fond, 77 pieds, 5 pouces de profondeur sur la ligne du lot A, 63 pieds, 5 pouces sur une ligne du lot C.

Les améliorations comprennent la résidence double à deux étages Nos 331-333 S. Claiborne et contenant de chaque côté 6 chambres, vestibule et galerie au premier étage, loué $20 par mois.

Le lot C mesure 21 pieds 10 pouces de façe à la rue Bud Claiborne, 22 pieds 1 pouce en arrière dans le fond, 63 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du lot B et 55 pieds, 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Gravier, ladite propriété est décrite par l'acte d'achat comme une portion de terre désignée comme lettre A et mesurant 90 pieds 3 pouces à la rue Claiborne sur 81 pieds 3 lignes sur la ligne du fond sur une profondeur de 55 pieds, 7 pouces et 2 lignes sur la ligne de côté de la rue Gravier, 87 pieds, 6 pouces et 4 lignes sur le côté vers la rue Commune.

Les améliorations comprennent la résidence simple à deux étages 335 rue S. Claiborne contenant 4 chambres, secondes galeries sur le devant et au premier étage, loué $20 par mois.

Conditions—Une tiers ou plus comptant, le balance s'il y en a, en un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, ladite billete devant être garantie à leur paiement par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur doit payer pour l'acte de vente pardevant George J. Terrainer, notaire et pour tout les certificats et les taxes de 1910, et les sus et en plus du prix de l'adjudication, et doit déposer 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.
No 806 rue Perdido.
28 août—28—sept 4 11 18 25 26 27 28 29

v—10m—merc ven dim

La Pittsburg Coal Company.

PAUL M. SCHNEIDAU, Gérant

Bureau, 315 RUE CARONDELET
Téléphone Main 576. Nouvelle-Orléans, La.

En Gros CHARBON Au Détail

CHANTIERS DE CHARBON:

Au pied de la rue Race. Téléphone Main 983
518-521 rue Quartier. Téléphone Main 321.
Rue Adams. Téléphone Up. 1890.

Bureau des Remorqueurs
MAUD WILMOT, MORGAN.

CALE SECHE DE SECTION,
ALGER,
Téléphone Alger 81.
Seul Agent pour le véritable Charbon Montevallo. d 1MD

UTILE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié; base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 16s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue de Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant les Nos Municipaux 3420 et 3422 rue Willow, entre l'Avenue Louisiana et la rue Delachaise.

JOHN F. LUCKER vs Gustave SAUMON.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91 424—En vertu d'un writ de saisie à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 septembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec tout ce qui se trouve, situé dans le Sixième District, dans l'îlet No 553, borné par l'Avenue Louisiana, les rues Delachaise, Willow, désigné comme lot No 22 et mesurant trente pieds de façade à la rue Willow sur cent cinquante pieds de profondeur sur un plan dressé par Frank H. Wadde, I. C. A. en date du 5 février 1909, 2 vre 223, Bureau des Transferts folio 640.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du montant de la vente au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Trasseur Gomez, avocat, pour le demandeur.
15 août—15 19 26—sept 2 9 15

VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Joli Cottage Simple
Dans le Sixième District.
Succession de Ernest Peter Fopiana.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 94,331

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur—Bureau No 789 rue Union—MARDI, le 11 octobre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E maintenant absent en congé, daté et signé le 6 septembre 1910 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 431, borné par les rues Peniston, Général Taylor, Carondelet et Baronne, désigné comme lot No cinq sur un plan par J. A. D'Hémécourt, député voyer, daté du 17 mai 1870, annexé à un acte passé pardevant E. G. Gottschalk, notaire, daté du 19 mai 1870, et mesurant d'après ledit plan vingt-cinq pieds six pouces et deux tiers de lignes de face à la rue Peniston sur cent trois pieds sept pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du lot No quatre et cent trois pieds huit pouces et trois lignes sur la ligne du lot No six.

Les améliorations consistent en un cottage simple, connu comme 1716 rue Peniston, contenant 4 chambres, hangar, citerne, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit de ladite vente devant être de moitié par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance doit être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1910, et devant déposer chez l'encanteur dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Les loyers et revenus de la propriété ne devant appartenir à l'acquéreur de la propriété qu'à partir de la date de l'acte de vente devant être passé pardevant E. L. Lozeau, Jr., notaire aux frais de l'acquéreur.

10 sept—10 11 18 25—oct 2 9 11

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Vve Emma Adeline O'Dowd.

No 56,982—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

Résidence Double à Deux Etages

BIEN SITUEE,

Nos 1527-31 Rue Antonine,

Près de l'Avenue St-Charles

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.—Leonard L. Stern, Encanteur—MARDI, le 27 septembre 1910, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 23 août 1910, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Antonine, Prytanée, Fencher et l'avenue St Charles. Ladite portion de terre mesurant 46 pieds de face, plus ou moins, à la rue Antonine sur une profondeur de 125 pieds, étant une portion de la propriété acquise par Mme E. A. O'Dowd de la succession de son défunt mari Joseph O'Dowd, par jugements de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 6 juin 1874 et 18 décembre 1877, le premier jugement enregistré dans le livre des transferts transcrit de Fafforest, 185, folio 192 et du deuxième jugement enregistré dans le livre des transferts 104, folio 297.

Les améliorations comprennent une résidence double à deux étages, ayant 6 chambres, galerie, vestibule de chaque côté et est connue par les Nos Municipaux 1527-31 rue Antonine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, balance s'il y en a, en un, deux et trois ans à l'option de l'acquéreur, que la portion du crédit de ladite vente soit démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé en blanc, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le *Pack de non Aliénando* toutes les clauses usuelles de sécurité et 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée aux frais de l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur de billet. L'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété pour l'année 1910 et les frais de tous certificats. Les loyers devant appartenir à la succession jusqu'à la date de la vente. L'acte de vente pardevant Wynne G. Rogers, notaire, aux frais de l'acquéreur; dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.,
222 rue Baronne.

Tibbe et Rogers, H. W. Cooper, avocats pour le demandeur.
24 août—25 28—sept 4 11 18 25 27

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

BONS TERRAINS POUR BATIR

DANS UN

VOISINAGE QUI S'AMELIORE

SUCCESSION DE PETER AVIEL ET EPOUSE.

No 93,751—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau 309 rue Carondelet—JEUDI, le 15 septembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, seront vendus à enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 12 août 1910 de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la section Cour Division D, agissant pour l'Hon. Fred. King, juge de la Division B maintenant absent en congé, les propriétés ci-après décrites à savoir:

Trois certains lots de terre, situés dans la Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Adams, Burdette, Macarty et Commercial, désignés comme lots Nos 24, 25 et 26 (vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-six) sur un plan de C. A. Hedin, voyer, en date du 10 novembre 1909, déposé en l'étude de J. B. Marks, ancien notaire, lesdits lots mesurent chacun (30) trente pieds de face à la rue Adams sur (150) cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les bâtisses et balance pour le charbon à dessins, appartiennent au locataire et seront déménagés par eux. Loués au taux de $30.00 par mois ou $360.00 par an.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, pour un billet spécialement garanti par hypothèque et lien de vendeur portant 8 0/0 int. pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité incluant 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection.

L'acquéreur devant assumer en plus et au-dessus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1910; dix pour cent comptant au montant de la vente, l'acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 août—14 21 28—sept 4 11 15

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante par le Shérif Civil

—D'UNE—

Propriété Améliorée de Très Grande Valeur du Deuxième District,

Centralement Située,

Formant le Coin Sud-Ouest des rues Bourbon et Iberville

(Ilet borné par les rues Canal et Dauphine).

Edward P. Cousin vs William G. Tebault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 94 183—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 octobre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain îlet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, l'îlet No 67, borné par les rues Bourbon, Canal, Dauphine et Iberville, mesurant d'après un devis annexé à un acte passé pardevant E. G. Gottschalk, ancien notaire en cette paroisse, de la date du 26 avril 1867, quarante-deux pieds dix pouces de face à la rue Bourbon sur une profondeur et façade à la rue Iberville (desquelles il forme le coin) de cinquante-quatre pieds trois pouces, quatre lignes; trente-cinq pieds quatre pouces de profondeur sur le côté vers la rue du Canal, de là s'étendant un pied quatre pouces sur une ligne vers la dernière rue et parallèle à la rue Bourbon, de dix-huit pieds quatre pouces quatre lignes à la ligne du fond presque parallèle à la rue du Canal et quarante-trois pieds huit pouces plus ou moins en largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—

1° L'acquéreur doit payer comptant un montant suffisant pour payer la réclamation du demandeur maintenant due, étant le montant du principal et intérêts dus et dévalables sur quatre billets dus depuis longtemps de $4,277.50 chacun et $17 110 en tout avec 5 0/0 d'intérêt par an, ou 4,277.50 de cela du 5 juillet 1909 jusqu'au paiement et un intérêt semblable sur $12,832.50 de cela du 5 juillet 1910 jusqu'à paiement, ensemble avec tous les frais et charges du procès et vente, quatre pièces des frais de l'acte de vente, les taxes sur ladite propriété (s'il y en a due) et 5 0/0 d'honoraires d'avocat sur tout le montant du principal et intérêts sur les billets longtemps dus, ainsi que sur les billets non encore arrivés à maturité de $4,277.50, décrits ci-après.

2° L'acquéreur devant assumer (du montant de son enchère) le paiement du billet non encore arrivé à maturité de $4,277.50, daté du 5 juillet 1905, payable 6 ans après date avec intérêts au taux de 5 0/0 par an du 5 juillet 1909 jusqu'au paiement. (L'intérêt là-dessus après la vente étant assumé par l'acquéreur.) Ledit billet étant garanti par hypothèque de vendeur sur ladite propriété concurrante avec la réclamation du demandeur, d'après un acte passé pardevant R. L. Weil, notaire, le 5 juillet 1905. (Livre d'hypothèques 818, folio 236).

L'acquéreur devant assumer toutes les obligations et stipulations comme il est démontré dans l'acte de vente original et hypothécaire.

3° L'acquéreur devant payer la balance du prix de l'adjudication (s'il y en a) au comptant.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCloskey & Benedict et Frank W. Hart, avocats pour le demandeur.
2 sept—2 3 9 16 23 30—oct 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur de Quatrième District,

Toutonis Bank & Trust Co., Commissaires Liquidateurs The Keystone Life Ins. Co. vs J. Vic. Leblanc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 94 309—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 septembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 452 borné par les rues Deuxième, Troisième, Bud Galvez et Bud Mire, désignés par les lettres C et F sur un plan de C. Dunes Lewis, député voyer de ville, daté du 20 janvier 1906, une copie duquel est annexée à un acte de vente passé pardevant John G. Eustis notaire le 20 octobre 1906 de la Quakers' Realty Company, Limited, à Jules Le Blanc Jr, et d'après ledit devis le lot F mesure trente pieds de face à la rue Bud Mire sur une profondeur de cent quatre pieds, et le lot C mesure trente pieds de face à la rue Bud Galvez sur une profondeur de cent quatre pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Dart, Kernan & Dart, avocats pour les demandeurs.
26 août—26—sept 2 9 16 23 28 30

VENTES A L'ENCAN

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Patrick J. Ryan et Annie Ryan, son épouse

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 94 523—Division A—Attendu que Mme Jehanne Ryan a présenté une pétition à la Cour à effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Patrick J. Ryan et Annie Ryan, son épouse, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours de la date pour lesquels le serait parfait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Henry G. Hollander avocat.
15 sept—15 19 24

AVIS AUX CREANCIERS.

In Re Perdereon Company Limited et al vs Dave Stores

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 93 734—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en est qu'elles peuvent avoir pour lesquelles le compte tel présenté par la City Bank and Trust Company et Albert M. Andrews recevoire dans cette affaire ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Martin H. Mahoney et Dart, Kernan et Dart avocats.
9 sept—9 15 21

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Henry L. Heyman vs Chas B. Ancel et als

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 25 847—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai de vendre à l'enchère publique, devant mon entrepôt Nos 727-731 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, le 21 septembre 1910, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Tous les droits, titres et intérêts de Charles Bianchi vs Henry L. Heyman, du dossier de la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, Division C. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions: Comptant.—W. J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Joseph A. Casey, avocat pour le demandeur.
11 sept—11 15 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE PAR LE SHERIF CIVIL

—D'UNE—

Magnifique Propriété de Valeur Pour Résidence

—DANS LE—

PREMIER DISTRICT,

Formant le coin des rues Race et Colisée,

Portant le No Municipal 1228 de la rue Race,

—ET D'UN—

Vaste Morceau de Terre de Valeur à l'arrière et faisant face à la rue Colisée.

E. V. Weems vs Dr L. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans.—No 94,112—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 septembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion en morceau de terre et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en fait partie situé et étant dans le Premier District Municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, dans le carré No —, borné par les rues Race, Colisseum, Félicité, Orange et Camp, laquelle portion en morceau de terre forme le coin des rues Race et Colisée, et mesure soixante-douze pieds quatre pouces et trois lignes de face à la rue Race, deux cent quatorze pieds, quatre pouces et dix lignes de profondeur et de façade rue Colisseum à un point traversant douze pieds six pouces et deux lignes de largeur à l'arrière sur une première ligne parallèle à la rue Race de la étendant plus profondément et mesurant du côté de la rue Orange quatre pieds cinq pouces et une ligne sur une ligne parallèle à la rue du Camp, delà ayant une autre largeur de cent douze pieds onze pouces aux pieds sur une ligne s'étendant du côté de la rue du Camp et parallèle à la rue Race, delà mesurant soixante-deux pieds neuf pouces et six lignes sur une ligne s'étendant du côté de la rue Race et une parallèle à la rue du Camp, delà rétrécissant de trente pieds sur une ligne s'étendant du côté de la rue Colisée et parallèle à la rue Race, et delà mesurant cent quarante-cinq pieds trois pouces trois lignes sur une ligne s'étendant parallèlement à la rue du Camp et s'étendant jusqu'à la rue Race à un point soixante-douze pieds quatre pouces et trois lignes du coin des rues Race et Colisée laquelle propriété comprend l'arrière partie du terrain No cinq, le tout des terrains six, sept, huit, neuf et dix, excepté une partie dudit terrain No dix adjacent au terrain No sept, mesurant quatre pieds six pouces et sept lignes de façade rue Colisée sur cinquante-six pieds deux pouces et sept lignes de profondeur et laquelle propriété aussi comprend une partie du terrain adjacent aux terrains six, sept et huit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions: 1° Comptant, une somme suffisante pour satisfaire la réclamation du demandeur, soit trois mille cinq cents dollars ($3,500) avec six pour cent d'intérêt par an à partir du 25 mai 1909, jusqu'à paiement, ensemble avec 5 pour cent sur ledit principal et l'intérêt comme honoraires d'avocat et frais du procès, et la vente et les taxes (s'il y en a) dues sur ladite propriété.

2° L'acquéreur retiendra en sa possession et assumera (jusqu'à concurrence du montant de sa soumission) le paiement des deux billets suivants:

1 billet de $3,500 daté du 25 mai 1909 payable 2 ans après date et 1 billet de $4,000 daté du 25 mai 1909 payable 3 ans après date, les deux billets portant intérêt au taux de 6 pour cent par an de leurs dates jusqu'à paiement (le paiement de l'intérêt sur ladite billets après la vente étant assumé par l'acquéreur), le paiement des deux dits billets étant garanti par hypothèque du vendeur sur ladite propriété concurremment avec la réclamation du demandeur conformément à acte passé pardevant Robt. E. Tichenor, notaire, le 25 mai 1909, inscrit au Bureau des Hypothèques de cette paroisse dans le livre 947, folio 447, l'acquéreur assumant toutes les obligations et stipulations etc., ainsi qu'elles sont contenues dans ledit acte hypothécaire.

3° Et le reste du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Saunders, Dufour & Dufour et J. D. Dresser, avocats du demandeur.
20 août—20 21 26—sept 2 9 16 22

E. A. ANDRIEU.

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange
B.O. Boite 112. Nouvelle-Orléans, La.

BULLETIN FLUVIAL.

Fourni par le Bureau Météorologique à la Nouvelle-Orléans Département de l'Agriculture des Etats-Unis.
L'étiage à 3 heures A. M.

Nouvelle-Orléans, 14 septembre 1910.

STATIONS.	Pleine hauteur à la rive, pieds.	Ligne de danger pieds	Hauteur, pieds	Changements depuis 24 heures.
Fleuve Mississipi.				
Saint Paul	....	14	[illegible]	[illegible]
Davenport	10	[illegible]	....	....
Saint Louis	32	[illegible]	[illegible]	—0.1
Memphis	32	[illegible]	15.1	[illegible]
Helena	44	42	10.9	[illegible]
Vicksburg	44	45	5.7	[illegible]
Natchez	....	46	8.5	[illegible]
Red River Landing	....	....